



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-024

Séance du 14 mars 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatorze mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le sept mars, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 28

Ayant pris part à la
délibération : 32

Présents : Monsieur Sylvain CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Véronique LACROIX donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Objet de la délibération : Dispositif « Micro-Folie » : Acquisition d'un véhicule utilitaire adapté – Demande de subvention auprès de l'État – DETR 2024

Monsieur le Président informe l'assemblée que la Communauté de Communes a acquis une « Micro-Folie » mobile. Au moyen de ce dispositif qui intègre un musée numérique et un espace de réalité virtuelle, l'ambition est de développer et de multiplier les actions en faveur de l'accès à la culture en irriguant l'ensemble du territoire et en déclinant des animations « hors les murs ». Pour se faire, il s'avère nécessaire de se doter d'un véhicule utilitaire adapté à la manutention et au transport de l'équipement.

Le montant de l'acquisition projetée est estimé à 39 800 € HT (fourgon équipé d'un hayon). Ce type d'investissement étant éligible à la DETR 2024, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Etat - DETR 2024	80 %	31 840,00 €
Communauté de Communes	20 %	<u>7 960,00 €</u>
		39 800,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (une abstention), décide de procéder à l'acquisition du véhicule tel que décrit ci-dessus, d'approuver le plan de financement prévisionnel susvisé et de solliciter la subvention la plus importante possible auprès de l'État au titre de la DETR 2024.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel LOPEZ